

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 13 MARS 2026

Délibération n°2026-07

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 31

Nombre de votants : 27

Date de convocation : 06/03/2026

Secrétaire de séance : Alban Bernard

COMMUNAUTE S DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD			X	MORANDAT OLIVIER			X
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	DANNACHER MICHELE	X			ATTENTE SUPPLEANT			
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE			X	KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			PARNAUD GILBERT		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE		X		DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL			X
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X
	RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X	
	GOIFFON CHRISTIAN			X	BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE	X			SEVES Thierry			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BEGUET CHRISTIAN	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE		X		HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN		X		THIVOLLE MARIE-MONIQUE			X
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X
	FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X	

OBJET : BUDGET 2026

Vu l'article L2312 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption d'un budget,

Vu les articles L1612.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets,

Considérant que le Comité Syndical a pu procéder au débat d'orientation budgétaire lors de la séance du 13 février 2026,

Considérant que le Président a présenté au Comité Syndical un budget primitif élaboré sur la base du débat d'orientation budgétaire dont le détail est joint en annexe et une synthèse présentée ci-dessous,

Le Comité Syndical, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

ADOpte le budget primitif tel que joint au compte rendu,

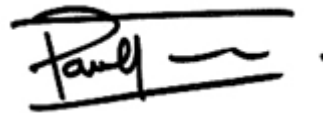
Autorise le Président à signer la présente délibération et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de celle-ci.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 13 mars 2026,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le